

La question démographique est le « point aveugle » de l'écologie politique¹

Respectable Loge, Aristophane, Orient de Villeneuve sur Lot, Région 16

Mots-clefs : Écologie politique

En 1974, l'agronome René Dumont, premier candidat « pour l'environnement » à l'élection présidentielle française, a commencé ainsi son discours télévisé :

« Je vais vous parler ce soir du plus grave des dangers qui menacent notre avenir : celui de la surpopulation dans le monde et en France ». Il y a 2 000 ans, la terre était peuplée d'environ 150 millions d'humains. Ils étaient 250 millions en l'an 1000, un milliard au début du 19^e siècle, de 1,5 à 1,7 milliard au début du 20^e siècle. En 1950 nous étions 2 milliards. Depuis 1960 le baby-boom mondial a fait exploser la « bombe démographique » annoncée par René Dumont. Le nombre d'humains a atteint 5,3 milliards en 1990 et 7,8 milliards en 2020. En 2100 les experts l'évaluent à 7 milliards s'il y a une maîtrise mondiale de la natalité et à 15 milliards sans régulation.

Les nuisances du dérèglement démographique

« Pour le mouvement écologique, dit Gérard Maarek, puisque l'activité humaine génère des gaz à effet de serre qui provoquent un réchauffement de l'atmosphère à l'origine des dérèglements climatiques, il suffira de modifier nos comportements et de privilégier un nouveau mix énergétique pour que tout s'arrange. Mais la surpopulation augmente les nuisances de l'appareil industriel : entre 1990 et 2014, les émissions de CO² dans le monde ont augmenté de 58%, mais seulement de 15% par habitant. L'augmentation de la population a donc contribué pour environ les trois-quarts à cette croissance ». Si tous les pays stabilisaient leurs rejets de CO² par personne au taux actuel ils progresseraient de 16% en 2050 en raison de l'augmentation estimée de la natalité, soit 9,6 milliards d'habitants. La CO²P 21 et autres conférences mondiales ont totalement ignoré ces données.

« La pression exercée par l'homme sur son environnement, est le produit de deux termes, le nombre d'individus et l'action destructrice/prédatrice de chacun d'eux. Cette pression anthropique occasionne d'autant plus de dommages qu'elle s'exerce sur des zones fragiles : le littoral, les forêts, les zones sismiques, etc. L'extinction de nombreuses espèces animales est bien moins liée au réchauffement climatique qu'à l'action de l'homme sur les écosystèmes (l'urbanisation, la surpêche, la chasse, la pollution chimique, etc.). L'espèce humaine, en proliférant, a pris le dessus sur tout le règne animal, » rappelle Gérard Maarek. Brandir le droit à la procréation ou la liberté de procréer et dire pour se rassurer que la terre puisse nourrir 12 milliards d'humains est absurde. La destruction massive du vivant végétal et animal rompt les échanges régulateurs entre toutes les formes de vie, détruit l'équilibre des biotopes et de la biosphère et devient une menace mortelle pour le genre humain.

La politique nataliste et les droits des femmes

Les idéologies natalistes religieuses, nationalistes et économiques, la domination masculine et le refus de l'égalité homme/femme sont responsables de la surpopulation et des désastres écologiques et de l'atroce pauvreté qu'elle provoque.

Pour « soutenir la croissance » dans des États industrialisés la surnatalité est favorisée par des allocations revendiquées par les cultes, les partis et les associations familiales opposées à la maîtrise des naissances. Dans les pays pauvres, l'explosion démographique aggrave la condition féminine jusqu'à réduire des femmes à l'état d'esclaves reproductrices.

Selon le rapport 2013 du Fonds des Nations Unies pour la Population, malgré l'engagement quasi mondial d'interdire le mariage des enfants, dans les pays pauvres une fille sur neuf est mariée de force

¹ Gérard Maarek, consultant

avant 15 ans. Dans les pays d'extrême pauvreté ce taux dépasse une sur trois et 75% au Niger, l'un des cinq pays les plus pauvres du monde.

Chaque année plus de 500 000 femmes et 70 000 adolescentes meurent de complications liées à la grossesse, à l'accouchement ou à l'avortement, dont 86% en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, et 8 millions de nourrissons meurent de malnutrition ou de maladies.

Dans le monde, par ignorance et sous la pression des religions dominantes, près de 40% des grossesses ne sont pas intentionnelles, soit 80 millions de naissances non désirées par an. En 2001 aux États-Unis près de la moitié des grossesses étaient involontaires. Dans les pays les plus pauvres 350 millions de femmes ne voudraient pas un enfant de plus et/ou voudraient espacer leurs grossesses, mais elles n'ont pas accès aux informations et à des moyens et des services fiables et discrets.

En 2011, sur les 13,1 millions d'enfants de mères âgées de 15 à 19 ans, 680 000 sont nés dans des pays industrialisés, dont 329 772 aux USA.

Éducation et autonomisation

Comment réguler la démographie ?

La Chine a renoncé à l'obligation de l'enfant unique, trop de filles étaient tuées à la naissance pour avoir un héritier mâle. En Inde, la stérilisation volontaire en échange d'argent, de biens ou d'avantages gratuits a échoué : de 1970 à 2020 sa population a triplé.

Dans la plupart des pays on mise sur l'école et l'amélioration des conditions de vie pour faire évoluer les mentalités.

Dans les États industrialisés l'une des raisons de la surnatalité est la croyance parfois inconsciente que des enfants en surnombre sont nécessaires pour financer les retraites, bien que les partisans des idéologies natalistes admettent enfin que c'est un argument dépassé. Mais dans les pays pauvres le seul moyen de survivre quand on est âgé est d'être pris en charge par ses enfants.

La régulation des naissances implique donc d'éradiquer la mortalité infantile, ainsi il sera inutile d'avoir de nombreux enfants afin que les survivants prennent soin de leurs parents. Il faut aussi faciliter l'accès à la contraception, donner aux bénévoles du planning familial les moyens d'informer, aider les femmes à accéder à l'indépendance financière, imposer par des lois l'égalité homme/femme, établir une protection sociale pour tous afin qu'une assurance maladie/retraite fiable et pérenne garantisse à tous une vieillesse sereine.

Sous l'impulsion des femmes les progrès sont réels presque partout dans le monde mais ils sont très lents.

Le droit au bonheur

« Le bonheur est une idée neuve en Europe », disait Saint-Just.

Si le droit au bonheur était proclamé solennellement en tenue plénière de l'ONU et ajouté à l'unanimité à la Déclaration universelle des droits humains, cet acte symbolique aurait un retentissement mondial et le bonheur deviendrait une idée neuve, pour tous les peuples, opposable aux idéologies natalistes répressives. Elle transformerait en profondeur les mentalités et les rapports humains.

Le droit au bonheur doit être proposé au monde par la France car la Déclaration universelle fut adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies réunie à Paris, au palais de Chaillot, le 10 décembre 1948.